

Les pronoms relatifs dans A la recherche du temps perdu

Autor(en): **Schapira, Charlotte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **57 (1993)**

Heft 227-228

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES PRONOMS RELATIFS DANS *A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU*

Marcel Proust — on le sait — a été très sensible au caractère expérimental du style de Flaubert, à cette tendance qui est la sienne à exploiter jusqu'à leurs extrêmes limites, et même au-delà, les différents outils que la langue fournit par sa morphologie et sa syntaxe.

«La seule manière de défendre la langue c'est de l'attaquer» écrivait-il dans une lettre célèbre à Mme Straus⁽¹⁾. Comment donc s'étonner de la fascination qu'exerçaient sur lui les audaces du maître de Croisset? Un exemple: «La conjonction *et* n'a nullement chez Flaubert le rôle que la grammaire lui assigne — constatait Proust. — En effet, partout où on mettrait *et*, Flaubert le supprime... En revanche, où personne n'aurait l'idée d'en user, Flaubert l'emploie»⁽²⁾.

Connaissant ces opinions, le lecteur de *La Recherche*, souvent déconcerté par l'emploi des pronoms relatifs, serait tenté d'expliquer les écarts proustiens par une influence flaubertienne. En effet, la première chose qui frappe dans la distribution des pronoms relatifs est son caractère imprévisible: d'innombrables *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles* se substituent à *qui*; *duquel, de laquelle, desquels, desquelles* prennent souvent la place de *dont*; la forme composée du pronom est préférée aussi, dans le cas des compléments humains, à *qui* avec préposition; tout cela dans des contextes où la forme simple serait non seulement possible, mais recommandable pour des raisons d'économie. En revanche, là où l'on s'attendrait à la forme composée, elle nous est parfois refusée:

«Mais, tout en disant cela, je cherchais comment le baron pouvait connaître la disproportion sociale à *quoi* je n'avais pas pensé.» (II, 863)⁽³⁾.

(1) Lettre à Mme Straus, janvier 1908.

(2) Marcel Proust, «A propos du style de Flaubert», p. 199.

(3) Toutes les références se rapportent à l'édition de *A la recherche du temps perdu*, texte établi et présenté par Pierre Clarac et André Ferré, Paris: NRF, Bibliothèque de la Pléiade, 3 vol., 1954. Les exemples sont tirés principalement de *Sodome et Gomorrhe* (II, pp. 601-1131) dépouillé systématiquement, mais aussi, au hasard des lectures, des autres volumes du *Temps perdu* ou de la bibliographie.

«Enfin, une Courvoisier ayant demandé: «En quoi te mettras-tu, Oriane?» provoquait la seule réponse à *quoi* l'on n'eût pas pensé: «Mais en rien du tout!» (II, 476, cité par Lorian, p. 18).

Occasionnellement, le pronom relatif semble choisi pour nous heurter:

«...ma mère avait... été heureuse... en voyant que côte à côte avec nos propres malles (les malles *auprès de qui* j'avais passé la nuit...) on avait chargé sur le tortillard celles d'Albertine...»⁽⁴⁾ (III, 13).

S'agirait-il, dans tous ces exemples, d'une recherche d'originalité à tout prix? Nous savons que ce n'est pas le cas⁽⁵⁾. Serait-ce par goût personnel que l'écrivain a recours à des emplois qui peuvent paraître capricieux ou recherchés? Mais comment réconcilier une telle hypothèse avec son inclination, bien connue, pour la simplicité et le naturel stylistique?⁽⁶⁾ Aurait-il donc pris le parti d'étonner son lecteur, en décevant systématiquement ses attentes, comme le faisait Flaubert? Proust, qui s'est souvent prononcé sur le style d'autres écrivains, a consacré très peu de remarques à sa propre manière d'écrire: «même dans sa correspondance (il est) très réservé sur son ouvrage, notamment sur sa 'fabrication'», écrit J. Milly⁽⁷⁾. Selon ce critique, le problème stylistique majeur de Proust serait le suivant: «comment rendre, au moyen d'une langue par nature linéaire, et à structure progressive, des... phénomènes psychologiques qui relèvent de... la superposition de couches transparentes, à la manière de la surimpression photographique. Un des points intéressants d'une étude de la phrase de Proust — conclut Milly — serait de chercher quelles solutions il fournit à cette difficulté»⁽⁸⁾.

Or, l'étude du pronom relatif dans *La Recherche* est susceptible, précisément, d'éclairer un des aspects les plus pratiques et les plus artisanaux

(4) En effet, depuis le XVII^e siècle, *qui* prépositionnel n'est guère toléré avec un antécédent non humain ou non personnifié: «Vaugelas (I, 125) rejette *qui* se rapportant aux noms de choses non personnifiées... Thomas Corneille et l'Académie proscrirent aussi cet emploi.» (A. Haase 1969, § 32). Quant au français moderne, G. et R. Le Bidois déconseillent vivement ce tour (1967, t. I, § 528) que Sandfeld (1965, t. II, § 63) tient carrément pour une faute de français si l'antécédent n'est ni personnifié ni personnifiable.

(5) Sur l'aspiration à l'originalité tempérée par de solides tendances classiques chez Proust, cf. «L'originalité» dans J. Milly 1970.

(6) Cf. sur ces questions: «Les réflexions de Proust sur le style» dans J. Milly 1970, pp. 68-134; J. Mouton, 1968 et «Qu'est-ce que le style?» dans R. de Chantal 1967, t. I, pp. 321-376.

(7) J. Milly 1970, p. 68.

(8) *Ibid.*, p. 60-1.

Figure 1

Les relatives « en cascade »

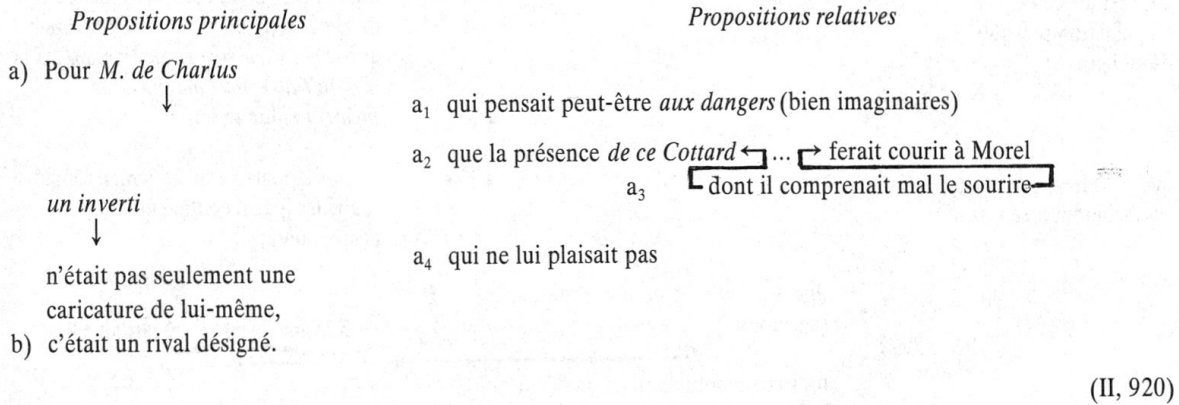


Figure 2

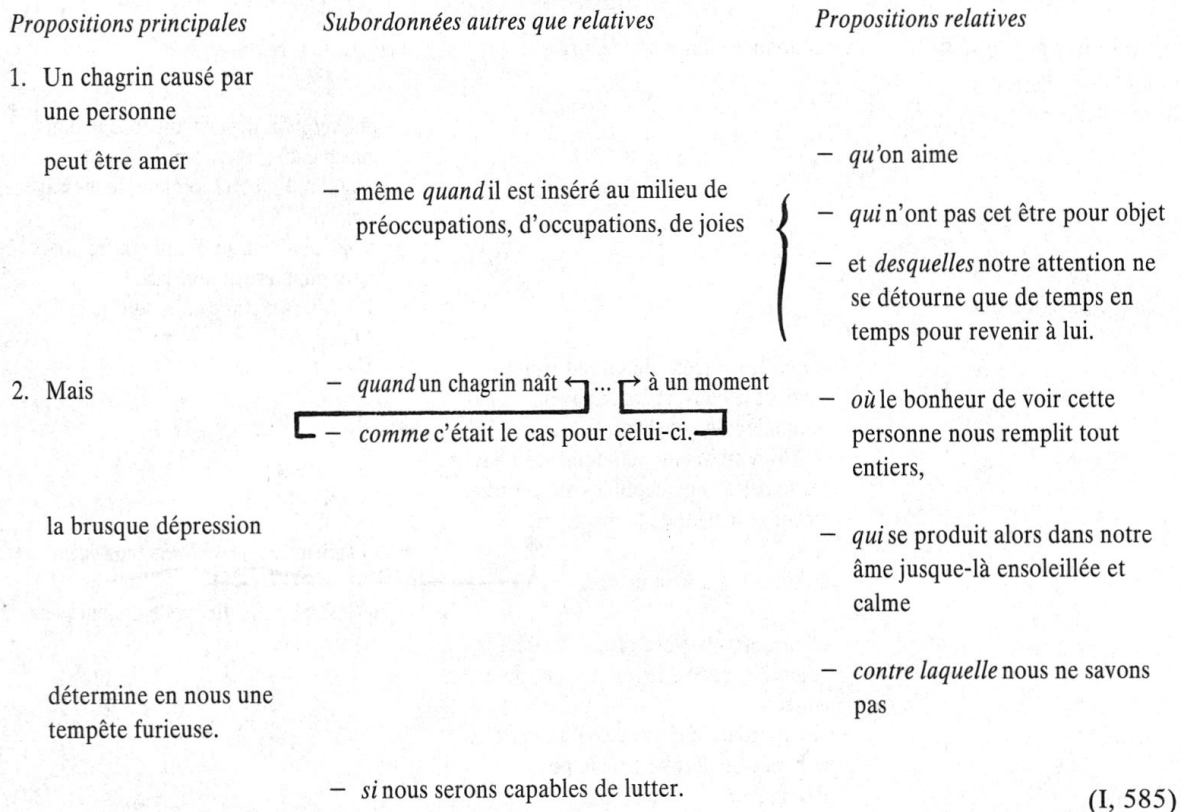


Figure 3

Propositions principales

Et c'est avec une stupéfaction presque désobligeante

que tous les regards s'attachèrent à ce visage

Subordonnées autres que relatives

– *que*, sauf sous un certain angle ; celui, sans doute ← ... → elles

tournaient court comme un décor inconsistant

Propositions relatives

– où il entra de la curiosité indiscreète, de la cruauté, un retour à la fois quiet et soucieux sur soi-même (mélange à la fois de *suave mari magno* et de *memento quia pulvis...*)

– *duquel* la maladie avait *si bien* rongé, rogné les joues, comme une lune décroissante,

← *sous lequel* Swann se regardait →

– *auquel* une illusion d'optique peut seule ajouter l'apparence de l'épaisseur.

(II, 690)

Figure 4

Propositions principales

Ainsi, de ce Paris des profondeurs nocturnes

c'était cette Albertine

Subordonnées autres que relatives

– *quand* les garçons du Grand Hôtel, en mettant le couvert étaient aveuglés par la lumière du couchant,

– *que* les vitres étant entièrement tirées, les souffles imperceptibles du soir passaient librement de la plage ← ... →

à l'immense salle à manger

Propositions relatives

– *duquel* avait déjà émané jusque dans ma chambre, mesurant le rayon d'action d'un être lointain, le message invisible,

– *ce qui* allait surgir et apparaître après cette première annonce

– *que* j'avais connue jadis sous le ciel de Balbec,

← où s'attardaient les derniers promeneurs →

– où les premiers dîneurs n'étaient pas assis encore

– *et que*, dans la glace placée derrière le comptoir, passait le reflet rouge de la coque.

– *et* s'attardait longtemps le reflet gris de la fumée du dernier bateau pour Rivebelle.

(II, 734)

de l'écriture proustienne: l'élaboration de la phrase complexe. Elle contribue aussi à révéler le travail linguistique — toujours minutieux et souvent ardu — que l'auteur a dû investir dans la construction de la phrase, telle qu'elle est pratiquée dans *La Recherche*.

I. Le statut de la proposition relative dans *A la recherche du temps perdu*.

La proposition relative constitue l'expansion la plus fréquente de la phrase proustienne. Les phrases ne comportant aucune relative sont aussi rares, plus rares même que les propositions indépendantes ou les phrases complexes obtenues par juxtaposition ou coordination de propositions simples. Il n'est pas du tout exceptionnel, en revanche, qu'une phrase, même très touffue, n'ait pour subordonnées que des relatives (cf. Fig. 1)⁽⁹⁾. Dans les phrases à subordonnées diverses, le nombre des relatives dépasse de loin celui des autres propositions subordonnées (Fig. 2 et 3). Bien souvent une seule principale se trouve être la source d'une « cascade » de relatives (Fig. 1)⁽¹⁰⁾. D'autre part, les phrases où de nombreuses relatives côtoient des complétives ou des circonstancielles introduites par la conjonction *que* et/ou par des locutions conjonctives en *que* posent des problèmes d'expression exigeant une grande ingéniosité verbale. Ce sont précisément ces problèmes et leurs solutions plus ou moins ingénieuses qui seront passés en revue dans ce qui suit.

II. Les relatives « orthodoxes ».

Nous appellerons relatives « orthodoxes » les phrases à une ou plusieurs relatives introduites par *qui*, *que*, *dont*, *où*, ou par la forme composée du pronom accompagnée d'une préposition, employés normalement.

« M. de Froberville avait forcément bénéficié de la situation de faveur *qui* (1) depuis peu était faite aux militaires dans la société. » (II, 676).

(9) Il nous a semblé utile, pour une meilleure illustration des différents aspects de l'agencement de la phrase discutés ici, de donner l'analyse logique de plusieurs phrases représentatives. Quand cela s'avère nécessaire, l'analyse s'étend sur deux phrases consécutives (Fig. 2). Les tableaux montrent les rapports quantitatifs entre les principales, les relatives et les autres subordonnées, ainsi que le jeu des pronoms et des conjonctions ou autres corrélations à l'intérieur de la phrase complexe.

(10) Étant donné que l'objet du présent travail est l'emploi du pronom relatif chez Proust et non la théorie de la proposition relative, nous ne nous étendrons pas ici sur la terminologie, qui varie suivant les auteurs. Nous appellerons ici « relatives en cascade » une série de relatives qui se régissent les unes les autres.

« Aussi ces femmes *qui* (2) ne font pas mettre le nom de leurs invités dans le journal, méconnaissant ou dédaignant le pouvoir *qu'*a pris aujourd'hui la publicité, sont-elles élégantes pour la reine d'Espagne, mais méconnues de la foule... » (II, 671).

« Jamais elle (la princesse de Guermantes) n'eût reçu Mme Alphonse de Rothschild, *qui* (3), intime amie de Mme de Trémoille et de Mme Sagan, comme Oriane elle-même, fréquentait beaucoup chez cette dernière. Il en était encore de même du baron Hirsch, *que* le prince de Galles avait amené chez elle, mais non chez la princesse, à *qui* il aurait déplu et aussi de quelques grandes notoriétés bonapartistes ou même républicaines *qui* (4) intéressaient la duchesse mais *que* le prince, royaliste convaincu, n'eût pas voulu recevoir par principe. » (II, 669).

Il va sans dire, toutefois, que, plus la phrase devient touffue et enchevêtrée (cf. Fig. 2, 3, 4) et plus le problème de l'agencement se trouve aggravé, aussi bien du point de vue sémantique que du point de vue formel; les outils morphologiques non marqués cessant alors de suffire, l'écrivain se tourne vers des solutions plus personnelles.

III. La concurrence *forme simple / forme composée* du pronom relatif.

Afin de mieux comprendre les principes qui ont guidé Proust dans la prise de décisions stylistiques, il convient d'abord de rappeler ici les traits caractéristiques des pronoms relatifs (notamment ceux susceptibles d'entrer en concurrence les uns avec les autres) et la nature des propositions correspondantes.

En ce qui concerne l'emploi du pronom relatif, l'usage actuel suit dans ses grandes lignes les directives grammaticales de l'âge classique. En effet, après un grand abus de la forme composée du pronom en moyen français, les grammairiens du XVII^e siècle, par réaction, se sont opposés énergiquement à l'emploi généralisé de *lequel* (sujet, objet direct, avec préposition, à antécédent humain, etc.) et ont limité ses fonctions à la reprise d'un nom de chose ou d'animal en construction prépositionnelle. Aussi, *lequel* et ses composés (*auquel* et *duquel*) ne représentent-ils actuellement une option que dans des contextes linguistiques précis et, qui plus est, sujets à certaines contraintes. Le problème se pose en particulier pour le cas où *lequel* peut faire concurrence à *qui* sujet, puisqu'en français moderne *lequel* construit directement ne peut être que sujet⁽¹¹⁾.

(11) Les exemples de *lequel* objet direct en français contemporain sont pour ainsi dire inexistantes. Une phrase de Zola se répétant d'une grammaire à l'autre est très controversée et ne représente, probablement, qu'une lecture incorrecte due à l'absence d'une virgule (cf. Sandfeld 1965, t. 2, § 112).

Les structures linguistiques permettant le choix dépendent essentiellement de la nature de la proposition relative et de ses rapports sémantiques avec l'antécédent.

Les propositions relatives se divisent en propositions restrictives (dites aussi « déterminatives ») et propositions non restrictives (« explicatives » ou « appositives »). Les deux catégories se définissent par leur capacité ou incapacité d'intervention référentielle: la proposition restrictive assume une fonction essentielle à l'identification de l'antécédent, alors que la non restrictive énonce une particularité dépourvue de tout rôle référentiel⁽¹²⁾. Or, tandis que le pronom *qui* est apte à introduire les deux types de relatives, *lequel* ne peut fonctionner que dans les non restrictives.

Ainsi, si l'on reconsidère maintenant à la lumière de ces remarques les exemples « orthodoxes » cités dans le chapitre précédent, l'on s'apercevra que, sur les quatre *qui* sujets qui y figurent ((1) à (4)), deux seulement ((3) et (4)) représentent le résultat d'un choix délibéré de l'auteur, puisque les propositions respectives, non restrictives, toléreraient aussi bien *lequel*. Les deux autres ((1) et (2)), dictés par le caractère déterminatif des propositions qu'ils introduisent, sont obligatoires.

Par ailleurs, la nature morphologique de l'antécédent peut influencer, elle aussi, sur le choix du pronom: les antécédents exprimés par des pronoms démonstratifs composés ou des noms propres offrent le choix entre *qui* et *lequel*; les pronoms indéfinis et le pronom démonstratif simple, en revanche, appellent nécessairement un *qui* sujet dans la relative. L'aire d'emploi de *lequel*, déjà peu étendue depuis les restrictions imposées à l'époque classique, se trouve donc encore plus limitée, aujourd'hui, du fait de ces contraintes.

Aussi, l'emploi très abondant que Proust en fait dans *La Recherche* (et *qui*, de plus, va à l'encontre des exigences du style classique pour lequel il manifeste par ailleurs un goût très prononcé) mérite-t-il une attention particulière dans ce qui suit.

IV. Les écarts stylistiques.

En effet, les formes composées du pronom relatif sont préférées aux formes simples même dans des contextes où ces dernières non seulement constitueraient l'usage morphologique normal, mais paraîtraient — du moins à première vue — un meilleur choix stylistique, en raison de leur

(12) Cf. à ce propos H. Bonnard 1977 et M. Rothenberg 1972 et 1979.

économie. Les exemples en sont innombrables; en voici quelques-uns seulement :

«...je me rejetai brusquement de côté par peur d'être vu de M. de Charlus, *lequel*... traversait lentement la cour... » (II, 602).

«...il (Morel) devenait de plus en plus pressant auprès de M. de Charlus, *lequel* continuait à gesticuler devant l'enivrante idée de se battre. » (II, 1071).

« Qu'Albertine acceptât des dîners de maman, si nous n'étions pas invités chez Mme Bontemps (*laquelle* pourtant n'était pas à Paris la moitié du temps...), cela lui paraissait... une indécatesse... » (II, 737).

«...après la visite de certain praticien *lequel* s'était montré sceptique devant la réalité de son mal, ma tante Léonie avait souhaité l'invention... (d'un appareil pour mesurer la souffrance du malade). » (III, 545).

L'effet de cet «abus» est généralement un style d'une élégance archaisante, mais non dépourvu, parfois, d'une teinte de préciosité ou d'affectation. Un examen attentif des exemples montrera, toutefois, que dans la plupart des cas le choix du pronom est dicté par des contraintes contextuelles diverses, liées dans leur presque totalité à la complexité et aux dimensions de la phrase proustienne. L'analyse permet de diviser ces emplois en deux catégories majeures: ceux dont le but est de garantir la meilleure compréhension de la phrase et ceux dont les raisons se rattachent exclusivement à la forme.

1) Le souci de clarté.

La raison la plus importante et la plus fréquente pour laquelle la forme composée du pronom relatif est privilégiée dans *La Recherche* est sa capacité de lever l'*ambiguïté* susceptible d'entraver l'identification correcte de l'antécédent, surtout quand celui-ci est un syntagme nominal prolongé par des compléments du nom :

« Mais j'avais depuis longtemps cessé de chercher à extraire d'une femme comme la racine carrée de son inconnu, *lequel* (*son inconnu* et non *la racine carrée*) ne résistait pas souvent à une simple présentation. » (II, 754).

« Aussi M. Nissim Bernard entretenait-il avec le directeur de ce théâtre qu'était l'hôtel de Balbec et avec le metteur en scène et régisseur Aimé — *desquels* (du directeur *et* d'Aimé, et non seulement de ce dernier) le rôle en toute cette affaire n'était pas des plus limpides — d'excellentes relations. » (II, 845).

« M. de Charlus eût été bien étonné s'il eût pu supposer que... résigné à adopter Morel et à lui donner un des titres de la famille de Guermantes *desquels* (*un des titres de la famille de Guermantes* et non *la famille de Guermantes*) il disposait..., celui-ci eût refusé... » (II, 1062).

« Le gendre, moins doux, de cette Mme Poussin, et *duquel* j'ai oublié le nom... emporta la caisse... » (II, 771).

Il apparaît bien vite que la précision quant à l'antécédent du pronom est une préoccupation constante de Proust et qui lui fait prendre occasionnellement des précautions inutiles. Ainsi, dans le dernier exemple cité, non content d'identifier « le gendre » comme antécédent de la subordonnée, au moyen de l'attelage en *et*, l'auteur reprend les marques morphologiques du nom dans le pronom *duquel*, sans se soucier du fait que le sens de la relative elle-même exclut la possibilité d'interpréter « Mme Poussin » comme antécédent, puisque, désignée nommément, elle ne pourrait pas servir de référent à la proposition « *dont* j'ai oublié le nom ».

Dans un grand nombre d'autres cas, c'est la complexité de la phrase tout entière, voire de tout un paragraphe, qui exige une plus grande précision morphologique dans l'attache de la relative. Cette complexité provient, le plus fréquemment, de l'intrication linguistique due à un des phénomènes suivants :

a) *une trop grande concentration de pronoms*, relatifs et autres, risquant d'obstruer la compréhension :

« Mais, soit dit sans manquer de respect aux mânes du gentil Favart, il (Favart) n'était pas de tempérament ibsénien. (Aussitôt il (Brichot) rougit jusqu'aux oreilles en pensant au philosophe norvégien, *lequel* (le philosophe, hôte des Verdurin) avait un air malheureux parce qu'il (le philosophe) cherchait en vain à identifier quel végétal pouvait être le buis que Brichot avait cité tout à l'heure à propos de Brassière). » (II, 953).

b) *trop de personnages et/ou de noms impliqués*, même si cela n'entraîne pas nécessairement la multiplication des pronoms :

« ...il (M. de Chevreigny) me citait même des noms d'acteurs *que* je n'avais jamais entendu prononcer, et sans les faire précéder de Monsieur, Madame ou Mademoiselle, comme eût fait le duc de Guermantes, *lequel* parlait du même ton cérémonieusement méprisant des « chansons de Mademoiselle Yvette Guilbert » et des « expériences de M. Charcot ». Monsieur de Chevreigny n'en usait pas ainsi, il disait Cornaglia et Dehelly, comme il eût dit Voltaire et Montesquieu. » (II, 1087).

c) *des situations difficilement compréhensibles* et demandant par conséquent une mise au point dans l'expression :

« Voyons Léontine, ne reste donc pas debout, assieds-toi. » (Cottard à Mme Cottard) — « Mais est-ce que je ne vous dérange pas ? » demanda Mme Cottard à M. de Charlus, *lequel*, surpris par le ton du docteur, n'avait rien répondu. Et, sans lui en donner (à Charlus) cette seconde fois, le temps, Cottard reprit avec autorité: Je t'ai dit (à Léontine, sa femme) de t'asseoir. » (II, 1073).

2) Les contraintes stylistiques.

Celles-ci consistent principalement à éviter la répétition abusive des formes simples du pronom dans un ou plusieurs des cas énumérés ci-dessous :

a) une grande abondance de relatives, comme dans l'exemple suivant, à relatives « en cascade »⁽¹³⁾ :

« Je vous emmènerais avec moi, bien entendu, s'empressa de dire Morel [*qui* n'avait pas songé à [*ce que* deviendrait le baron [*lequel* était le cadet de ses soucis]]]. Tenez, il y a une petite [*qui* me plairait beaucoup pour ça], c'est une petite couturière [*qui* a sa boutique dans l'hôtel de M. le duc]. » (II, 1008).

L'on remarquera dans cette unité de discours que forme la réplique de Morel, trois *qui*; un quatrième est évité au moyen de *lequel*.

b) de nombreux pronoms relatifs, notamment *qui* et *que*, alternés avec *que* conjonction de subordination et/ou des locutions en *que* (cf. Fig. 3) :

« Non seulement il ne passa pas inaperçu aux yeux du duc *qui*, ce jour-là pourtant, eut à répondre à plus de cinq cents personnes, mais à ceux de la duchesse, *laquelle*, ayant rencontré ma mère, le lui raconta en se gardant bien de lui dire *que* j'avais eu tort, *que* j'aurais dû m'approcher. Elle lui dit *que* son mari avait été émerveillé de mon salut, *qu'*il était impossible d'y faire tenir plus de choses. » (II, 663).

c) des pronoms relatifs, conjonction *que* et corrélation de mise en vedette *c'est... qui, c'est... que* :

« Elle était comme presque toutes les femmes, *lesquelles* s'imaginent *qu'*un compliment *qu'*on leur fait est la stricte expression de la vérité et

(13) Cf. aussi notre Fig. 2.

que c'est un jugement *qu'on* porte impartialement, irrésistiblement, comme s'il s'agissait d'un objet d'art ne se rattachant pas à une personne. Aussi *fut-ce* avec un sérieux *qui* me fit rougir de mon hypocrisie *qu'elle* me posa cette... question...» (II, 949).

Par ailleurs, la nécessité de varier l'expression peut avoir aussi des causes phonétiques ou prosodiques.

La sensibilité de Proust à la sonorité de la phrase — moins aiguë certes que celle de Flaubert — est pourtant manifeste. Dans l'exemple suivant :

« Nous avançons entre une double haie d'invités, *lesquels*, sachant qu'ils ne connaîtraient jamais « Oriane », voulaient au moins, comme une curiosité, la montrer à leur femme. » (II, 668), *lesquels* est, très probablement, choisi afin d'éviter la cacophonie dans le groupe « ...*qui*, sachant *qu'ils...* »

A. Lorian signale un exemple où, au contraire, c'est la forme composée du pronom qui est évitée, pour des raisons phonétiques, au moyen d'un *quoi* insolite :

« ...la réalité qui s'imposait à moi m'était aussi nouvelle que celle *en face de quoi* nous mettent la découverte d'un physicien, les enquêtes d'un juge d'instruction ou les trouvailles d'un historien... » (III, 423)⁽¹⁴⁾.

« ...l'auteur a employé *quoi*, pronom qu'il semble affectionner tout particulièrement, probablement aussi afin d'éviter la cacophonie *aussi nouvelle que celle en face de laquelle* », commente Lorian.

Des considérations semblables pourraient expliquer la préférence accordée à *auquel* dans le texte ci-dessous :

« Le duché d'Aumale a été longtemps dans notre famille, avant d'entrer dans la Maison de France, expliquait M. de Charlus à Mme de Cambremer, devant Morel ébahi et *auquel*, à vrai dire, toute cette dissertation était, sinon adressée, du moins destinée. » (II, 951).

Outre la répétition de la préposition *à* (*à qui*, *à vrai dire*) l'emploi de *à qui* entraînerait la juxtaposition de trois groupes trisyllabiques: *ébahi / et à qui / à vrai dire*, avec l'accent tonique sur la troisième syllabe, en *-i*. Cette assonance serait d'autant plus gênante que, à la fin de la phrase, deux autres groupes: *sinon adressée / du moins destinée* s'organisent en unités rythmées et rimées.

(14) A. Lorian 1983, p. 18.

Qu'ils se rattachent à la première (recherche de clarté) ou à la deuxième (stylistique) des catégories considérées plus haut, ces emplois de la forme composée du pronom relatif entraînent parfois des effets stylistiques secondaires indésirables. Ainsi, afin d'éviter la répétition d'un même pronom, Proust en arrive à abuser d'un autre élément linguistique, comme, par exemple, de la forme *de/des* (préposition, articles, etc.) dans les exemples suivants :

«...il disait en parlant *du* concierge *duquel* il dépendait: 'Mon concierge'... » (II, 791).

«Les couloirs *des* étages dérobaient une fuite *de* caméristes et *de* courrières, belles sur la mer comme la frise *des* Panathénées, et jusqu'aux petites chambres *desquelles* les amateurs *de* la beauté féminine ancillaire arrivaient par *de* savants détours.» (II, 774).

Ceci ne l'empêche pas, pourtant, de laisser passer occasionnellement, deux fois, et très rapprochés, les mêmes pronoms relatifs (erreur qu'il critique sévèrement chez d'autres auteurs):

«...en réalité, avant d'être arrivé dans la réunion *dont* un homme pratique se fût peut-être moqué, j'avais... un éblouissement, des délices *dont* l'hôtel ne serait plus séparé dans ma mémoire.» (II, 741).

«Celle-ci (Mme de Sazerat)... lui (à la mère de Proust) sourit d'un air vague et triste comme à une personne *avec qui* on a joué dans son enfance, mais *avec qui* on a cessé depuis lors toutes relations...» (II, 151-2).

Ces inadvertances sont peut-être dues à la manière dont Proust écrivait, en ajoutant constamment des phrases entières ou en greffant des segments de phrases sur des paragraphes déjà existants. Quoi qu'il en soit, de manière assez inattendue, et comme fatigué de tous ces efforts, Proust semble parfois renoncer à tout calcul stylistique et produit une phrase qui, par son insouciance, semble sortie de la plume d'un autre :

«...il (un ami des Cambremer) employait certaines expressions toutes faites d'une façon constante, par exemple: «en majeure partie», *ce qui* donnait à *ce dont* il voulait parler quelque chose d'important et d'incomplet.» (II, 806).

V. Les effets stylistiques originaux.

En dehors de l'usage dicté par des contraintes — avec tout ce que cela comporte d'avantages et de désavantages — les formes composées du

pronom relatif deviennent parfois, chez Proust, des moyens stylistiques originaux. La plus remarquable de ses techniques est l'exploitation de ce pronom comme outil de *mise en vedette*. Ce qui frappe, tout d'abord, dans les tours de ce type c'est que, a priori, l'on pourrait se passer de la proposition relative :

« Ne vous fatiguez pas à parler » lui dis-je d'un air de bonté, [*lequel* était feint]. » (II, 1025).

« Dans cette hypothèse, [*laquelle* était d'ailleurs fausse], Swann, fils d'un catholique, fils lui-même d'un Bourbon et d'une catholique, n'avait rien que de chrétien. » (II, 669).

En effet, dans les deux cas la relative pourrait facilement être évitée en transférant l'adjectif attribut (*feint, fausse*) dans la proposition principale avec la fonction d'épithète simple (*un air feint de bonté*) ou détachée (*dans cette hypothèse, d'ailleurs fausse...*, etc.). Mais le fait de donner à l'adjectif un support propositionnel et d'introduire cette proposition, de surcroît, par un pronom relatif composé, équivaut à une mise en vedette de la qualité de l'antécédent que l'adjectif exprime⁽¹⁵⁾.

Dans d'autres cas le pronom apparaît en *emploi emphatique*: à Balbec, le docteur Cottard était souvent consulté par les estivants, qui préféraient « le professeur » au médecin de la ville; or, un jour, un patient à qui Cottard avait prescrit un régime désintoxiquant pour une inflammation à l'œil, voyant que l'œil ne désenflait pas, « se rabattit sur le médecin ordinaire de Balbec, *lequel*, en cinq minutes retira un grain de poussière ». (II, 797). (Ici *lequel* vaut *qui, lui*).

Dans d'autres contextes *lequel* peut produire des effets ponctuels, plus difficiles à cataloguer :

« A ce moment, tout le personnel d'une ambassade passa, *lequel* salua M. de Charlus. » (II, 664).

Une élégance un peu pompeuse, résultant de la conjonction de la relative en construction différée (postposée au verbe) avec la forme composée du pronom confère à cet exemple un ton solennel, en accord avec le personnage de Charlus et la situation décrite. Ce sont les exemples de

(15) Il est intéressant de noter que toutes les propositions de ce type que nous avons relevées ont un adjectif pour attribut, construit invariablement avec le verbe *être*, dans une proposition relative introduite par la forme composée du pronom.

ce genre qui rappellent le plus les jeux stylistiques de Flaubert, puisqu'ici *lequel*, remplacé par la conjonction *et* produirait une phrase bien moins frappante :

« ...tout le personnel d'une ambassade passa *et* salua M. de Charlus. »

VI. Les pronoms relatifs composés - trait caractéristique de l'écriture proustienne.

La structure même de la phrase proustienne et la récurrence constante des situations décrites plus haut ont peut-être poussé l'écrivain à privilégier la forme composée du pronom relatif comme mesure préventive contre le manque de clarté, même dans les cas où — nous l'avons vu — cette précaution ne semble pas s'imposer. Ainsi, l'emploi du pronom composé est étendu aussi aux relatifs prépositionnels, au détriment de *qui* pour le complément humain :

« Elles (ces Altesses) ne pouvaient nullement intimider la princesse de Guermantes, *de laquelle* les salons en foisonnaient... » (II, 659).

« Certes, s'il n'y avait eu là qu'Oriane, Mme de Saint-Euverte eût pu ne pas se déranger, puisque l'invitation avait été... acceptée avec cette grâce trompeuse dans l'exercice de laquelle triomphent ces académiciens *de chez lesquels* le candidat sort attendri et ne doutant pas qu'il peut compter sur leur voix. » (II, 671).

« Elle (Mme de Saint-Euverte) avait la gloire éphémère de détourner les yeux... si elle apercevait un laideron à éviter ou quelque hobereau qu'une camaraderie de collège avait fait admettre chez « Gilbert », et *duquel* la présence à sa garden-party n'ajouterait rien. » (II, 671-2).

« C'était bien de l'inquiétude pour cette Albertine *à laquelle* je n'avais pas pensé trois minutes à la soirée Guermantes! » (II, 729).

Cette prédilection déteint parfois sur le style des personnages, dans le discours direct. Faut-il y voir un tic de l'auteur ou bien ce trait de langue est-il destiné, intentionnellement, à caractériser un personnage pompeux, comme dans ce monologue de Charlus éblouissant le « petit clan » des Verdurin avec l'historique glorieux de sa famille ?

« ...elle (la princesse de Baden) s'était oubliée jusqu'à vouloir disputer son rang à cette même duchesse de Guermantes *de laquelle* je vous parlais tout à l'heure... » (II, 952).

Dans celui-ci, comme dans de nombreux autres exemples, les raisons du choix entre tel ou tel autre pronom relatif (*dont, de qui, de laquelle*), ne peuvent que faire l'objet de conjectures.

Conclusion

Les exemples cités plus haut — échantillons peu nombreux, mais bien représentatifs de phénomènes qu'ils illustrent — suffisent, croyons-nous, à démontrer que le pronom relatif composé constitue un trait distinctif du style proustien, auquel il confère, par ses fréquentes occurrences, un ton élégant, voire recherché. Toutefois, dans la plupart de ses emplois, cette forme grammaticale ne vise nullement à l'affectation: elle est la conséquence et non la cause d'une technique qui aspire, avant tout, à la logique et à la clarté. Si ces écarts — voulus ou non voulus — ont une si grande importance pour le stylisticien, c'est parce qu'ils révèlent le combat continu que l'écrivain livre à la phrase, non pas pour l'attaquer, comme il le prétend, mais au contraire, pour se défendre; et si ces tours nous paraissent si souvent beaux, c'est encore Proust qui sait le mieux expliquer pourquoi: «Parce que... une forme grammaticale peut être belle, puisque ne peut être beau que ce qui peut porter la marque de notre choix, de notre goût, de notre incertitude, de notre désir et de notre faiblesse»⁽¹⁶⁾.

Haifa.

Charlotte SCHAPIRA

Documents et ouvrages cités

- Proust, M.: Lettre à Madame Straus (janvier 1908), in *Correspondance Générale de Marcel Proust*, 6 vol., Paris: Plon, vol. 6, 1936, pp. 92-94.
- Proust, M.: «A propos du style de Flaubert», NRF 1^{er} janvier 1920, pp. 72-90, reproduit dans *Chroniques*, 35^e éd., Paris: Gallimard, 1949, pp. 193-211.
- Bonnard, H. (1977): «Les relatives et les relatifs» dans le *Grand Larousse de la Langue Française*, t. VI, pp. 5019-5033.
- Chantal, R. de (1967): *Marcel Proust critique littéraire*, 2 vol., Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Haase, A. (1969): *Syntaxe française du XVII^e siècle*, 13^e édition, Paris: Delagrave, München: Max Hueber Verlag.
- Le Bidois G. et Le Bidois R. (1967): *Syntaxe du français moderne*, Paris: Auguste Picard.
- Lorian, A. (1983): *Souplesse et complexité de la proposition relative en français*, Genève-Paris: Slatkine.
- Milly, J. (1970): *Proust et le style*, Paris: Minard.
- Mouton, J. (1968): *Le Style de Marcel Proust*, Paris: Nizet.
- Rothenberg, M. (1972): «Les propositions relatives adjointes» dans *BSLP* 67, pp. 175-213.
- Rothenberg, M. (1979): «Les propositions relatives prédicatives et attributives» dans *BSLP* 74, pp. 351-395.
- Sandfeld, Kr. (1965): *Syntaxe du français contemporain*, t. II: *Les propositions subordonnées*, Genève: Droz.

(16) Lettre à Mme Straus, janvier 1908 (citée ci-dessus).

